

Gestion de patrimoine

DER : Document d'entrée en relation



Céline GROSJEAN
CGR PATRIMOINE
A jour au 05/11/2019

RGPD : Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé **AMC** par **Céline GROSJEAN** pour mener à bien sa mission. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à **Céline GROSJEAN** et ses partenaires Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Céline GROSJEAN à l'adresse contact@cgr-patrimoine.fr.
Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL

Présentation

La présente fiche d'informations légales est un élément essentiel de la relation entre le client et le cabinet **CGR PATRIMOINE**. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller doit avoir communiqué au client dès le début de l'entrée en relation. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

Renseignements obligatoires

Dénomination et coordonnées

Notre dénomination : Céline GROSJEAN - Cabinet **CGR PATRIMOINE**

Notre adresse : 19bis, rue Saint Quentin 70200 LURE

Mobile : 06 70 03 51 67

Email : contact@cgr-patrimoine.fr

Immatriculation et enregistrements professionnels

CGR PATRIMOINE, enregistré à l'ORIAS sous le numéro 13004236, en qualité de CIF, adhérent de la ANACOFI, association agréée par l'AMF, d'intermédiaire en assurance, et d'Intermédiaire en opérations de banque et de services de paiement. Transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 7001 2016 000 010 107 par la Chambre de Commerce de CCI Haute-Saône. Garantie financière de la compagnie 227 415, MMA Entreprises.

Ne peut recevoir aucun fonds ou valeur.

EI, au capital de 0 €, SIREN n° 417591351 - 19bis, rue Saint Quentin - 70200 - LURE, tél : 06 70 03 51 67, contact@cgr-patrimoine.fr

Notre numéro **ORIAS** : **13004236** Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités suivantes

- CIF, Conseil en Investissements Financiers, susceptible de fournir de manière non-indépendante au sens de l'art 325-5 du RGAMF, enregistré sous le N° E00481 auprès de L'association nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), elle-même agréée par L'Autorité des Marchés financiers (AMF), adresse courrier : 17, place de la Bourse 75082 PARIS cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org
- IAS, Intermédiaire en assurance (catégorie Courtier A), activité régie par le code des assurances et contrôlée par l'ACPR
- IOBSP, Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (catégorie Courtier) activité contrôlée par l'ACPR
Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, place de Budapest 75436 PARIS cedex 09
- Transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 7001 2016 000 010 107 délivrée par la Chambre de Commerce CCI Haute-Saône, activité contrôlée par la DGCCRF

Code NAF : 6831Z

SIRET : 417 591 351 00016

La société **CGR PATRIMOINE** dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de **l'ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

Elles sont souscrites auprès de la compagnie d'assurance **MMA ENTREPRISES**, police n° **227415** pour les montants de :

	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
RC pro *	2.000.000 €	3.000.000 €	2.000.000 €	2.000.000 €
Gie Financière		115.000 € /an	115.000 € /an	110.000 € /an

- Par sinistre et par an

CGR Patrimoine s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

Partenaires, Compagnies, fournisseurs Nos partenaires :

NOM	NATURE	Type d'accord	Rémunération
Crédit Agricole	Banque	Convention d'apporteur	Commissions
BNP Paribas	Banque	Convention d'apporteur	Commissions
Bouygues Immobilier	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Proméo	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Icade	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Corséa	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
APICAP	Sté de gestion	Convention distribution	Commissions
Nexity	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Marne et Finance	Sté de gestion	Convention distribution	Commissions
Intergestion	Sté de gestion	Convention distribution	Commissions
Swisslife	Assurance	Convention distribution	Commissions
Calao	Sté de gestion	Convention distribution	Commissions
Urban Premium	Sté de gestion	Convention distribution	Commissions
Groupe CIR	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
YCAP	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Kaufmann & Broad	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
Groupe PICHET	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions
COGEDIM	Immobilier	Convention commercialisation	Commissions

Les noms des autres compagnies avec lesquelles cgr-patrimoine a un accord seront communiqués sur simple demande
Existence de liens financiers avec un ou plusieurs entreprises :

- Il n'existe aucun lien capitalistique avec nos partenaires

Modes de rémunération

Missions possibles			
Assurance-vie	2 à 4,75% *		Commission
Audit patrimonial	400 € HT	480 € TTC	Honoraires
Suivi annuel	350 € HT	420 € TTC	Honoraires
Investissement OPC	0,5 à 6% *		Commission
Aide administrative	A partir de 200 € HT	A partir de 240€ TTC	Honoraires
Immobilier	3 à 7 %		Commission

* Le client est informé que le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci. Au titre de l'accompagnement du client une information plus précise pourra lui être fournie ultérieurement sur simple demande une fois les supports choisis par le client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Mode de Communication

Communication par téléphone, par mail et sur rendez-vous au domicile du client

Traitement des réclamations

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation nous pouvons être contactés selon les modalités suivantes :

Par courrier : Céline GROSJEAN - **CGR PATRIMOINE**

19bis, rue Saint Quentin - 70200 LURE

Mobile : 06 70 03 51 67

Email : contact@cgr-patrimoine.fr

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

MODALITES DE SAISINE DU MEDIATEUR

Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :

ANACOFI

Le Médiateur de l'AMF

92, rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Médiateur compétent pour les litiges avec un consommateur :

- Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02. Site internet : <https://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>
- Médiateur de l'assurance : La médiation de l'Assurance, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Site internet: <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>
- Médiateur de l'IOBSP : Médiation de la consommation, ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 Paris. Site internet: <http://www.anm-conso.com/index.php>
- Médiateur de l'immobilier : Médiation de la consommation, ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 Paris. Site internet: <http://www.anm-conso.com/index.php>

Adresse de l'ACPR

L'**ACPR**, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution peut être contactée avec les coordonnées suivantes :

Par courrier : 4, place de Budapest 75436 Paris Cedex 09

Par téléphone : +33 1 49 95 40 00

Site : <https://acpr.banque-france.fr/>

Date et Signature



CGR-Patrimoine
Céline GROSJEAN

Signé le _____ à _____
Nom et signature du client :